



COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 06 AVRIL 2011

Étaient présents :

Philippe ROUSSEAU, Pierre TISSEUIL, Chantal FOUBLE, Elisabeth LE GALLES, Christophe CHOUX, Marc BARANGER, Philippe ROUX, Fabrice COMPAGNON.

Excusés : Patrice LASSERRE, Alain MILLON.

Absents : Michel LACOMBE, Yves AUGER.

✚ SECRETAIRE DE SEANCE : Chantal FOUBLE

✚ POINT SUR LE TRAVAIL EN COURS:

HLM 3 Moulins : L'association se pose la question sur le bienfondé de l'achat par la ville des parkings sur les fonds du contribuable. Elle souhaite par ailleurs une solution entre la mairie et les HLM, dans ce cadre là, l'association va reprendre contact avec Mme GAILLARD.

Les transports : Une demande de RDV avec le Syndicat des Transports du Bassin Chellois (APOLLO 7) est en attente entre lundi 11 et jeudi 14 avril 2011.

Pierre TISSEUIL a pris contact par mail avec le SAN de MARNE LA VALLEE pour rencontrer les responsables RATP exploitant les lignes 211 et 421 passant par Vaires. Cette rencontre doit nous permettre de rappeler notre demande de déviation d'une de cette ligne par la rue Jean Jaurès.

Rencontre avec les services techniques (21 03 2011) : Un point sur chaque réponse de la mairie (Courrier du 18 février 2011) a été fait.

- Plan pour les Personnes à Mobilité Réduite : Réponse : Tous les trottoirs de la ville ne vont pas faire l'objet de travaux, impossibles à réaliser, mais en priorité les accès aux lieux publics. La ZAC n'est pas vraiment concernée par ce plan car sa "zone 30" oblige une cohabitation entre les piétons et les voitures.

- Zone bleue place de l'Europe: Nous avons souhaité sa réalisation dans le cadre du règlement du stationnement sur le secteur. La mairie a considéré que cette réalisation pouvait se faire rapidement et ne voit pas de problème à son maintien.

- Rue de Ecoles : Il semblerait que le stationnement coté pair soit sur le domaine privé, ce qui pourrait rendre compliqué notre demande d'intervention. (Marquage du stationnement et balisage de l'interdiction sur la bande jaune à l'entrée coté rue des Pêcheurs)

Côté impair les places de parking ne sont pas aux normes, elles dépassent sur le trottoir et leurs accès peuvent être dangereux pour les piétons. La mairie envisage de les supprimer et va demander la création d'une aire de stationnement pour les containers d'ordures ménagères les jours de ramassage.

Nous déplorons le fait que la parcelle de terrain au feu tricolore ne soit toujours pas rétrocédée pour mettre en sécurité ce passage étroit.

- Stop Bleuet / Coquelicots: le plan qui nous est présenté semble donner satisfaction.

(Elargissement du trottoir sur les zébra et séparation "douce" des voies)

- Aménagement Genêts / Primevères: Nous devrions nous mettre d'accord sur le positionnement précis des panneaux à rajouter, afin d'éviter la circulation à contresens des véhicules. ("Sens interdit" devant le N° 10 Genêts et "sens obligatoire" face à l'impasse des Marguerites).

Pour une éventuelle mise en sécurité des piétons sur le tronçon de la rue des Primevères sans trottoir, nous demandons une consultation des riverains et rappelons que la ZAC est en zone 30.

Concernant les actes individuels de riverains, sans autorisation de la mairie, sur les dégradations de la végétation de la ZAC, comme la mairie, nous ne pouvons que les condamner.

La mairie nous rappelle que les habitants sont tenus d'entretenir et de tailler leurs arbres et haies dépassant sur le domaine public. (Voir aussi Ensemble des arbres de la ZAC)

- Place de l'Europe : Nous prenons acte des premiers travaux sur l'allée allant vers le parc, mais nous attendons une rénovation complète.

- Rue des Violettes : Nous attendons toujours de gros travaux sur les dalles de béton qui se détériorent. (Voir réfection communale)

- Ensemble des arbres de la ZAC : La réponse va dans le sens de notre demande, une étude a été faite et chiffrée, la réalisation s'effectuera dans les prochains jours. Les arbres considérés dangereux pour les riverains seront abattus, tous les autres seront élagués. La mairie nous rappelle que ces travaux sont pour palier à l'urgence, mais qu'une réflexion de fond va devenir obligatoire. Les arbres, n'étant pas adultes, continuent donc de pousser, la taille va renforcer leurs racines et risque de dégrader les voies publiques ainsi que les clôtures riveraines. L'association rappelle sa demande de concertation publique et souhaite que l'harmonie et l'équilibre végétal de la ZAC soit respectés.

- Réfection de la voirie communale : Un recensement des travaux a été fait. Les demandes de notre dossier ont été prises en compte. Ces travaux sont budgétés, ils se feront par ordre de priorité.

Nous constatons aujourd'hui que certains sont en cours.

- Parc des Pêcheurs : Nous demandons toujours un accès limité aux piétons, vélos et poussettes. La pose de chicane nous semble indispensable pour en interdire l'accès aux mobylettes et motos. Un tour du parc sera effectué par les services techniques pour recenser les éventuels arbres et arbustes dangereux.

Suite à cette réunion nous avons demandé :

- un relookage de « l'arche » place de L'Europe. L'association a émis l'idée que des jeunes artistes, sous la responsabilité des services techniques et la consultation des habitants du quartier, décorent cette "arche".

- Le remplacement de la balancelle dans le square des enfants, et la modification de la porte pour que celle-ci reste toujours en position fermée.

✚ SITE INTERNET : merci à Patrice pour le fabuleux travail effectué.

- a) Elisabeth LE GALLES, Marc BARANGER et Philippe ROUX vont contacter Patrice LASSERRE pour qu'ils reçoivent l'accès au site.
- b) Une réunion est à planifier entre Philippe, Pierre et Patrice pour agrémenter le site et savoir s'il est possible de mettre des accès aux membres et à tout public pour certains chapitres ou de manière partielle pour informer les habitants du travail accompli.
- c) Pour communiquer avec les adhérents qui ont accepté une communication de l'association sur leur messagerie, nous allons, courant mai, leur envoyer au fur et à mesure de nos nouvelles actions, un message annonçant une information sur le site de l'association. Sur le premier message, l'adhérent devra confirmer son abonnement à la newsletter. Ce système plus réactif, supprime l'envoi par le président des informations via son adresse personnelle et garde le même niveau de confidentialité. (Cci)

✚ LA CABANE DU PÊCHEUR :

Article sur les problèmes d'entretien, voirie, environnement, stationnement place de l'Europe, rue des Ecoles, le transport et les courriers avec la mairie.

Le président amorcera la cabane par son édito et l'adressera pour complément aux membres du bureau.

✚ DIVERS :

On note que les jardins des nouvelles maisons rue des Ecoles (coté salle polyvalente) ont été rehaussés, cette modification suit-elle les normes de la loi sur l'eau ? Est-il prévu un bassin de rétention correspondant à ces normes ? La question sera posée aux services techniques.

Le problème du stationnement sauvage rue Monjarret lors de la rentrée des classes a été débattu, nous pensons que la police municipale qui effectue la sécurité doit être avertie de ce problème.

Fin du conseil à 23 h20